



SORENS

INFO

n° 105
septembre 2019

«Comment peut-on s'imaginer
En voyant un vol d'hirondelles
Que l'automne vient d'arriver ?»

Jean Ferrat, La montage 1965



Une illustration de Marie-Prune Dalmai

2	Sommaire
3	Naissances
3	Informations communales
4 - 8	Procès verbal de l'Assemblée communale du 20.05.2019
9	Un nouveau Conseiller communal
10 - 11	Information BPA - Bien attacher son enfant en voiture
12 - 13	Portrait - Marie-Prune Dalmaï
14 - 15	Société de tir
16	Un sport, une passion - Nicolas Bard
17	La Revue Chat-tirique
17	FC Gumefens-Sorens
18 - 19	La Tour du Gibloux
20 - 21	Société de jeunesse
22 - 23	Portrait - Patricia Cottet
23	Mapei pour la bonne cause
24	Les ligues de la santé
25	Patois
26	La poche à livres
27	Société de musique
28	Photo mystère, memento



A la source de votre énergie
www.gruyere-energie.ch

SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Investissez aujourd'hui dans une installation solaire photovoltaïque ! GESA vous propose une solution clé en main !

- Étude de faisabilité et devis
- Installation et mise en service
- Maintenance

Retrouvez toutes nos offres sur :
www.gruyere-energie.ch/photovoltaique
Contact: T 026 919 23 23 - office@gruyere-energie.ch

GESA
ÉNERGIES DURABLES
Un savoir-faire de GRUYÈRE ÉNERGIE SA



Jusqu'à **50%** de rabais sur les TEs des hôtels et des excursions !

Découvrez les chefs-lieux cantonaux suisses.

MEMBER PLUS

Les sociétaires titulaires d'une carte de débit ou de crédit Raiffeisen profitent de rabais attractifs sur plus de 100 expériences, dans 26 villes. Informations complémentaires disponibles sur :
raiffeisen.ch/chefs-lieux

Suisse.  **RAIFFEISEN**

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à ces bébés :

Eva & Tomás, nés le 10 juillet 2019, fille et fils de Yvo Malta Mendes et Carla Silva Flor

Jade née le 30 juillet 2019, fille de Damien et Nadège Corthésy

«Vivre la naissance d'un enfant est notre chance la plus accessible de saisir le sens du mot miracle.»

Paul Carvel



Informations communales

Pour soutenir cette campagne, le Conseil communal a décidé que chaque jeune citoyen qui déposera son enveloppe de vote au bureau communal (vote anticipé durant les heures d'ouverture ou bureau de vote le dimanche matin) se verra **offrir du chocolat**.



Les délégué-e-s à la jeunesse de Suisse romande encouragent les jeunes à voter lors des élections fédérales du 20 octobre 2019 !

En raison de la Toussaint, le ramassage des ordures aura lieu le **jeudi 31 octobre 2019**.

Les sacs officiels sont à déposer aux abords des routes le jeudi dès 08h mais, en aucun cas la veille afin d'éviter qu'ils ne soient éventrés par des animaux.

Appartement à louer :

2 1/2 sis au 1er étage du bâtiment de l'Union pour un loyer de Fr. 1'090.- charges comprises. Equipement : hall d'entrée avec armoires murales, cuisine entièrement équipée ouverte sur le séjour, 1 chambre, 1 WC/ douche. Cave à disposition. Pour visite et renseignements : Gruyère Immo, 026 919 09 99

Contrôle des champignons pour la commune de Sorens :

Vuippens - Hôtel de Ville

- de mi-juillet à fin octobre le dimanche de 17h30 à 19h00.
- semaine et hors-saison sur rendez-vous auprès des contrôleurs :

Philippe Liard (079 517 93 54)
Michel Delacombaz (079 225 34 23)

Procès-verbal de l'assemblée communale du 20 mai 2019

- Présidence** ➤ M. Stéphane Ropraz, Syndic
- Présents** ➤ 6 Conseillers communaux
➤ 31 citoyennes et citoyens
➤ soit au total **38 citoyens actifs**

Monsieur le Syndic souhaite la cordiale bienvenue aux personnes présentes et excuse l'absence de plusieurs citoyens.

Pour la bonne marche de l'assemblée, des scrutateurs sont nommés :

- Tables n° 1 et n° 2 : M. Arnaud Oberson
- Table n° 3 et table du Conseil communal : M. Bertrand Oberson

Cette assemblée a été régulièrement convoquée par tout ménage, par insertion dans la Feuille officielle n° 19 du 10 mai 2019 et par affichage au pilier public.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 10 décembre 2018
2. Foyer Saint-Joseph / Comptes 2018
 - 2.1. Compte de fonctionnement - Rapport de la Commission financière - Approbation
 - 2.2. Compte d'investissements - Rapport de la Commission financière - Approbation
3. Commune / Comptes 2018
 - 3.1. Compte de fonctionnement - Rapport de la Commission financière – Approbation
 - 3.2. Compte d'investissements - Rapport de la Commission financière - Approbation
4. Modification du budget d'investissements 2019
Demande de crédit pour l'extension du réseau d'eau potable pour le haut du village, phase 1 - Ferme de Pépin
5. Nomination d'un organe de révision des comptes de la Commune et du Foyer St-Joseph, pour les années 2019, 2020 et 2021
6. Modification du règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires – approbation
7. Informations et divers

Le tractanda ne fait l'objet d'aucune remarque.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 10 décembre 2018

Le procès-verbal n'est pas lu étant publié dans le journal communal Sorens Info n° 103 de mars 2019, en version provisoire sur le site internet et consultable au bureau communal.

Mis au vote, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Foyer Saint-Joseph / Comptes 2018

2.1. Comptes de fonctionnement – Rapport de la Commission financière – Approbation

Au nom de la Commission administrative du Foyer St-Joseph, M. Bertrand Ansermot présente les comptes 2018. Ceux-ci indiquent un bénéfice de Fr. 18'119.08 avec une réserve de Fr. 30'000.00 pour attribution à la réserve pour rénovation et des amortissements pour CHF 78'974.94. Cependant il rappelle qu'il existe très peu de marge de manœuvre, étant tributaire du nombre de pensionnaires et des recettes qui y sont liées. La seule marge de manœuvre est sur les charges d'exploitation qui sont bien tenues. Les montants 2018 sont presque tous inférieurs au budget.

En matière de salaires on constate une différence de - Fr. 6'306.70 par rapport au budget, les autres charges d'exploitation sont inférieures de Fr. 72'006.96. Depuis le 1^{er} juillet 2018, les médicaments sont directement facturés au patient via leur caisse maladie, ce qui impacte fortement le résultat du compte de charges.

Par rapport au budget, les recettes en relation avec les lits EMS sont inférieures de Fr. 11'306.50 et celles en relations avec les lits AOS, inférieures de Fr. 14'206.70. Au niveau des autres recettes, on retrouve l'impact de la modification du système de facturation des médicaments avec une diminution de Fr. 92'253.60. Enfin, un remboursement de la perte de gain maladie a été perçu pour Fr. 36'287.40.

M. Emmanuel Schornoz fait lecture du rapport de la Commission financière :

"Lors de sa séance du 7 mai dernier, la Commission financière a examiné les comptes 2018 du Foyer St-Joseph et de la Commune. Les comptes ont été vérifiés par l'organe de révision Fidustrust Révision SA qui conclut dans son rapport à l'approbation des comptes en précisant que ceux-ci sont établis en conformité avec la loi sur les communes.

La Commission financière se limite à analyser la concordance des comptes avec le budget et à porter une appréciation sur la marche de l'établissement et constate une bonne gestion de la part de la direction du foyer.

L'exercice 2018 se termine avec un résultat de Fr. 18'119.08, comparable à l'exercice précédent. En rapport au budget les produits d'exploitation sont en retrait de l'ordre de Fr. 102'000.-, principalement en raison de l'abandon de la gestion interne de la pharmacie imposé par les caisses maladie. On en retrouve le pendant dans des dépenses de pharmacie de Fr. 108'000.- inférieures au budget. Pour les autres charges seuls des amortissements supplémentaires de Fr. 79'000.- ainsi qu'une réserve pour l'entretien du bâtiment de Fr. 30'000.- diffèrent substantiellement par rapport au budget. En considérant les éléments précités, la globalité des charges d'exploitation présente un différentiel favorable de Fr. 72'000.-. Mis à part l'impact des amortissements et les montants à recevoir du SPS, aucun mouvement notable n'est à relever dans le bilan.

En conclusion, la Commission financière recommande à l'assemblée d'approuver les comptes tout en remerciant la Commission du Foyer, son président ainsi que le personnel et la direction."

« **Acceptez-vous les comptes de fonctionnement tels que présentés, présentant un bénéfice de Fr. 18'119.08 ?** »

Résultat : les comptes de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité

2.2. Comptes d'investissements – Rapport de la Commission financière – Approbation

Un système de centrale d'appels GETS + système anti-fugues pour un montant de Fr. 50'000.00 et la facture finale se monte à Fr. 48'465.00.

Pour la Commission financière, M. Emmanuel Schornoz relève que l'investissement de Fr. 50'000.- prévu pour des bracelets anti-fugue a été réalisé en conformité du budget et elle recommande à l'assemblée d'accepter les comptes d'investissement.

M. Stéphane Ropraz remercie la Commission administrative pour son travail ainsi que la Directrice, Mme Monique Haesevoets et son personnel. Il informe l'assemblée que le Conseil communal recherche encore un membre supplémentaire pour la Commission administrative.

3. Commune / Comptes 2018

3.1. Comptes de fonctionnement - Rapport de la Commission financière - Approbation

M. Damien Romanens présente les comptes 2018 de la Commune.

En résumé, le compte de fonctionnement présente un **bénéfice de Fr. 39'321.04** après les opérations suivantes :

• Attribution à la réserve pour des investissements futurs	Fr.	900'000.00
• Création d'un fonds de rénovation pour le bâtiment de l'Union	Fr.	40'000.00
• Création d'une réserve pour la caisse de prév. de l'Etat de Fribourg	Fr.	170'000.00
• Amortissements supplémentaires	Fr.	144'719.80
• Dons supplémentaires aux sociétés	Fr.	10'000.00
• Total du bénéfice réparti	Fr.	1'264'419.80
• Bénéfice avant répartition	Fr.	1'304'040.84

Ce résultat s'explique par des rentrées fiscales des personnes physiques et morales supérieures au budget et un bon rendement des impôts irréguliers. A relever que les chapitres 2 et 7, enseignement et formation et protection et aménagement de l'environnement sont supérieurs au budget. 29% des charges communales concernent l'enseignement et la formation, alors que la santé et les affaires sociales sont essentiellement des charges liées et représentent 18%.

Assemblée communale - PV (suite)

Pour la Commission financière, M. Emmanuel Schornoz précise que, dans son rapport du 24 avril 2019 l'organe de révision Fidurtrust Révision SA précise que les comptes annuels 2018 de la Commune sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Par ailleurs dans sa séance de lecture des comptes du 7 mai dernier, la Commission financière a comparé les comptes avec le budget et analysé le résultat. La plupart des éléments ont déjà été présentés en détail dans le bulletin d'information de la Commune, aussi la Commission financière en fait une synthèse.

Bien que les impôts aient été réduits de 5ct. pour l'année 2018, le résultat communal a permis de dégager un bénéfice de Fr. 39'321.04 après la constitution de réserves de Fr. 900'000.- pour investissements futurs, de Fr. 170'000.- pour l'assainissement de la caisse de prévoyance de l'Etat, de Fr. 40'000.- pour un fonds de rénovation de l'Union, de Fr. 10'000.- de dons supplémentaires aux sociétés et de Fr. 151'409.53 d'amortissements supplémentaires. Avant ces affectations particulières, le résultat communal s'élève à Fr. 1'310'730.57.

Par chapitre, les principales différences par rapport au budget sont les suivantes :

- a) Finances et impôts : des écarts favorables de Fr. 1'136'000.- sont enregistrés, à savoir
- Fr. 758'000.- sur l'impôt sur les personnes morales
 - Fr. 114'000.- pour l'impôt sur les successions
 - Fr. 94'000.- pour l'impôt sur les personnes physiques
 - Fr. 90'000.- des impôts sur les gains immobiliers et droits de mutation

Des frais imprévus, pour refaire et assécher le sol de la cuisine de l'Union pèsent pour Fr. 53'000.00 dans les frais d'immeubles.

- b) Enseignement et formation : Les écarts défavorables proviennent de la participation à l'écolage d'autres communes pour Fr. 45'000.- supérieurs au budget, cette différence vient du fait que le mode de calcul n'était pas connu à l'établissement du budget ainsi que le coût de l'accueil extra-scolaire Fr. 7'000.- au-dessus du budget.
- c) Culte, culture et loisirs : les frais supplémentaires d'installations d'un treillis pare-ballon au terrain de foot ainsi que les frais d'étude de la piscine de Bulle sont compensés par l'augmentation des locations de la salle de gym au cercle scolaire et des participations de tiers.
- d) Transports : l'écart favorable provient pour l'essentiel des dépenses de déblaiement et protection hivernale plus bas que prévu.
- e) Protection et aménagement environnement : Dans le compte d'approvisionnement en eau un prélèvement sur la réserve de CHF 108'000.- a été nécessaire, notamment en raison de dépenses d'entretien pour des débouchages et des ruptures de conduites s'élevant à Fr. 134'000.-, soit Fr. 52'000 au-dessus du budget.
Dans la protection des eaux, malgré des frais d'entretien pour Fr. 47'000.- inférieurs au budget, un prélèvement de Fr. 13'000.- a dû être opéré sur la réserve.
- f) Economie publique : Les bénéfices de dissolution de la Corporation du Gibloux après compensation avec les frais de constitution de la Corporation Berra-Gibloux, laisse un écart favorable de l'ordre de Fr. 40'000.-
- g) Au niveau du bilan, on remarquera l'impact de la construction de l'école, cause directe d'un transfert du patrimoine financier vers une augmentation du patrimoine administratif. A fin 2018, les liquidités s'élèvent toutefois encore à plus de 4 mios.
- h) Au passif, l'endettement diminue de Fr. 468'000. Au fil des années, les affectations particulières aux réserves permettent d'atteindre des réserves de plus de 6 mios dont plus de 3,5 mios pour des investissements futurs et 2,1 mios pour réduire l'impact de la réforme fiscale.

A la lecture de ces comptes, en plus des écarts précisés ci-dessus, nous constatons que la réduction d'impôt est largement digérée et qu'il fera sens d'évaluer l'impact d'une réduction supplémentaire lors du prochain budget. Certes la RFFA aura un impact mais la Commune a déjà constitué toutes les réserves qu'elle pouvait faire en vue de les compenser. Elle remercie et félicite M. le Syndic, le Conseiller communal en charge des finances et la caissière communale pour leur travail et la bonne gestion.

Aucune question n'étant soulevée, M. Stéphane Ropraz propose de voter le compte de fonctionnement, précisant que le Conseil communal ne vote pas.

« Acceptez-vous les comptes de fonctionnement tels que présentés, avec un bénéfice de Fr. 88'320.45 ? »

Résultat : les comptes de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité

3.2. Comptes d'investissement – Rapport de la Commission financière – Approbation

M. Damien Romanens présente les comptes d'investissement.

Investissements terminés

Objet	Assemblée	Voté	Autorisation SCom	Autorisation	Total des coûts	Subv. / participations	Ecart
Modification du tracé Rte du cimetière	14.12.2015	70'000	Sans emprunt	0.00	124'589.65	64'488.00	-9'898.35
Mise en séparatif du Chemin de la Paix	14.12.2015	300'000	Sans emprunt	0.00	268'942.65	0.00	-31'057.35

Réfection de la route Principale (bas du village)	13.12.2017	120'000	Sans emprunt	0.00	114'114.80	0.00	-5'885.20
Adaptation de la gestion de commande	13.12.2017	50'000	Sans emprunt	0.00	72'813.05	0.00	22'813.05

Comptes d'investissements

	Comptes 2018		Budget 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Enseignement et formation	3'833'420.18	874.50	5'700'000.00	620'661.00
• Administration scolaire	3'833'420.18	874.50	570'000.00	620'661.00
Transports et communications	122'442.35		522'000.00	
• Routes communales et génie civil	122'442.35		522'000.00	
Protection, aménagement environnement	186'403.50	23'487.00	387'000.00	15'000.00
• Approvisionnement en eau	155'761.80	19'760.15	210'000.00	10'000.00
• Protection des eaux		3'726.85	115'000.00	5'000.00
• Protection de la nature	6'268.00		12'000.00	
• Aménagement du territoire	24'373.70		50'000.00	
Finances et impôts	24'361.50	4'142'266.03	30'000.00	
• Immeubles du patrimoine financier			30'000.00	
• Autres postes	24'361.50	4'142'266.03		
TOTAUX	4'166'627.53	4'166'627.53	6'639'000.00	635'661.00

Le compte d'investissement comprend la construction du complexe scolaire, la modification du tracé du chemin de la route du cimetière, la réfection de la route du bas du village, les aménagements des abords de l'école, le remplacement d'une conduite Sur-la-Scie, l'adaptation de la gestion de commande, l'assainissement de la butte du stand de tir et la révision générale du plan d'aménagement local (PAL).

Concernant les comptes d'investissement, la Commission financière constate que les dépenses principales des investissements réalisés en 2018 sont essentiellement les suivantes :

- Nouvelle école Fr. 3'833'000.-
- Réfection route principale (bas du village) Fr. 114'000.-
- Adaptation de la gestion de commande Fr. 73'000.-
- Remplacement conduite sur la Scie Fr. 60'000.-
- Révision du PAL Fr. 24'000.-
- Remplacement conduite bas du village Fr. 22'000.-

Les investissements suivants ont été bouclés durant l'année :

- Modification de la route du Cimetière (125'000.-)
- Mise en séparatif chemin de la Paix (269'000.-)
- Réfection route principale (bas du village) (114'000.-)
- Adaptation de la gestion de commande (72'000.-) seul projet avec un dépassement de Fr. 22'000.- en raison notamment d'une programmation informatique nécessaire pour rendre compatible les systèmes informatiques entre eux.

Ces dépenses étant conformes ou justifiées, la Commission financière recommande à l'assemblée d'approuver les comptes d'investissement 2018.

Aucune intervention n'étant souhaitée, les comptes d'investissement sont mis au vote.

« Acceptez-vous les comptes d'investissement tels que présentés ? »

Résultat : les comptes d'investissement sont acceptés à l'unanimité

4. Demande de crédit pour l'extension du réseau d'eau potable pour le haut du village, phase 1, ferme de Pépin

M. Damien Romanens précise que, dans le cadre des travaux entrepris par l'Etat de Fribourg pour le raccordement au réseau d'eau potable de la ferme "Pépin", le Conseil communal souhaite adapter le dimensionnement de la conduite en prévision d'un futur raccordement du haut du village et de l'adaptation de la défense incendie. Les travaux s'effectueront en 2 étapes et la demande de crédit concerne l'étape 1, soit le tronçon entre le réservoir du Riondi à la ferme de Pépin.

Montant de l'investissement	Fr.	190'000.-
Amortissement 4%	Fr.	7'600.-
Intérêt à un taux moyen de 2%	Fr.	3'800.-
Charge annuelle	Fr.	11'400.-

Assemblée communale - PV (Suite et fin)

La Commission financière relève que cette demande de crédit complémentaire fait totalement sens du point de vue financier et recommande à l'assemblée de l'accepter.

La demande de crédit est mise au vote. « **Acceptez-vous la demande de crédit telle que présentée pour l'extension du réseau d'eau potable pour le haut du village ?** »

Résultat : Résultat : la demande de crédit est acceptée à l'unanimité

5. Nomination d'un organe de révision des comptes de la Commune et du Foyer St-Joseph, pour les années 2019, 2020 et 2021

M. Emmanuel Schornoz relève que la Commission financière a analysé 4 offres. La meilleure est celle de la Fiduciaire Cuennet de Bulle pour un montant de HT Fr. 2'250.- pour le foyer et de HT Fr. 3'300.- pour la Commune. Aussi, il recommande à l'assemblée d'approuver cette proposition.

« **Acceptez-vous de confier ce mandat à la Fiduciaire Cuennet de Bulle pour la révision des comptes communaux et du foyer St-Joseph, pour les années 2019, 2020 et 2021 ?** »

Résultat : l'Assemblée accepte à l'unanimité de confier le contrôle des comptes à la Fiduciaire Cuennet

6. Modification du règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires – Approbation

Mme Natacha Rumo relève que le but du nouveau règlement est de déterminer l'étendue de la participation communale pour les enfants en âge de scolarité ainsi que les jeunes qui sont aux études jusqu'à 25 ans révolus, dont les parents sont domiciliés sur le territoire communal. Les principaux changements sont une aide financière de la Commune pour les prestations fournies par la cabine dentaire et les médecins-dentistes autorisés à pratiquer à titre indépendant, hormis les frais orthodontiques. Le barème fait partie intégrante du règlement. Le montant pris en considération pour calculer la prise en charge de la commune se base sur le revenu net du ménage et sa situation économique globale (code 4.910 de la feuille d'imposition). La participation financière pour la Commune sera impactée d'environ Fr. 4'000.- supplémentaires par année.

« **Acceptez-vous la modification du règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires ?** »

Résultat : la modification du règlement est approuvée à l'unanimité

7. Informations et divers

M. Stéphane Ropraz informe l'assemblée du déplacement du dépôt des branches, ce qui permettra un accès amélioré aux véhicules.

M. Francis Ropraz demande que, lors des travaux d'extension du réseau entre le Riondi et la ferme de Pépin, une attention particulière soit portée aux captages existants. M. Stéphane Ropraz prend note de son intervention qui sera transmise au bureau d'ingénieurs hydrauliciens, précisant que la zone de protection des captages communaux ne sera pas touchée par les travaux.

Mme Myria Albrici remercie la Commune pour son soutien financier à l'occasion des manifestations qui auront lieu du 24 au 30 juin prochains et qui clôtureront définitivement ses activités culturelles. M. Stéphane Ropraz tient encore à la féliciter pour son dévouement dédié à la culture durant plus de 30 ans.

M. Pascal Guillet s'occupe de l'entretien du cimetière et a constaté que plusieurs tombes à l'abandon devraient être désaffectées. Selon M. Stéphane Ropraz, le Conseil prend note de son intervention. Des demandes seront adressées aux familles concernées.

Au terme de l'assemblée, M. Stéphane Ropraz remercie les citoyens pour leur participation. Il remercie également les différents intervenants, la Commission financière, ses collègues du Conseil communal, la caissière Mme Nathalie Longchamp et la secrétaire Mme Renée Maudonnet.

L'assemblée est levée à 21h00

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

LA CAISIERE

LE SYNDIC

N. LONGCHAMP

S. ROPRAZ

Monsieur Steve Progin a été élu au Conseil Communal de Sorens, lors d'une élection complémentaire et pour reprendre le siège laissé vacant après la démission de M. Matthieu Donzallaz. Son assermentation à la Préfecture de la Gruyère remonte au 25 février 2019 déjà. Il a pris ses fonctions de nouveau Conseiller Communal dans le courant de mars qui a suivi. C'est donc après quelques mois d'expérimentation à ce nouveau statut que notre nouvel élu se présente.

Ce natif d'Avry-dvt-Pont de 31 ans s'est installé à Sorens en 2016, avec sa famille dans une coquette villa du quartier de la Scie. Courtier en immobilier, il travaille comme responsable des ventes au sein de la Régie de Fribourg. Jeune et sportif, il est très lié au FC Gumefens/Sorens, dans lequel il joue depuis l'âge de ses premiers crampons et où il sévit encore actuellement dans l'équipe des «Seniors». Pour ce club – dont il a été membre du Comité pendant quelques années – il est aussi membre de la commission du sponsoring. Comme autre appartenance qui lui est chère, il y a encore le Club Service de la Table Ronde de la Gruyère, qui promeut le développement du sens civique ainsi que de l'éthique professionnelle, tout en desservant la collectivité par des actions à caractère social.

Ce que comprend le dicastère repris par Steve Progin :
Bâtiments communaux (Union, halle polyvalente, école) / Personnel de conciergerie / Énergie / Cimetière / Tourisme / Chemins pédestres / Embellissement

Trois questions à Steve Progin :

Mais qu'est-ce qui a bien pu motiver ce jeune père de famille – dont les trois enfants ne sont pas encore tous en âge d'être scolarisés – à s'engager dans un exécutif communal et y reprendre des dossiers exigeants ? Quelles sont ses ambitions ? Et peut-être – pour commencer – quelles sont ses premières impressions après quelques séances de travail au sein de ce collège communal ?



Steve Progin : «Tout d'abord, je tiens à exprimer mes remerciements, ma reconnaissance, pour l'occasion qui m'est donnée et l'attention qui va avec, de me présenter au travers du journal communal. Je profite de cette tribune pour témoigner aussi de ma pleine et entière satisfaction quant à l'accueil qui m'a été réservé lors de mon accession au sein de cet exécutif. L'atmosphère y est tout à la fois courtoise, collégiale et travailleuse. Lors de nos premières séances, il s'est agi de redéfinir le contenu de nos dicastères respectifs, en tenant compte des aspirations et compétences de chacun. Ce processus de répartition s'est très bien déroulé et, en ce qui me concerne, je me sens pleinement satisfait d'un résultat qui tient bien compte de mes compétences spécifiques.

Je ne suis pas sûr que l'on puisse parler de réelles ambitions personnelles dans ce qui m'a conduit à ce mandat de Conseiller Communal. En réalité, je n'y avais jamais vraiment pensé avant que l'on vienne me solliciter. Cependant, une fois que la question m'a été posée, j'ai été tenté, c'est vrai, mais non sans avoir essayé – tout en sachant que l'exercice n'est pas très réaliste – d'en mesurer tous les impacts et conséquences sur ma vie personnelle et professionnelle. Avant d'y répondre, à cette question tout de même un peu invasive, je me suis ainsi accordé quelques semaines de réflexion. Ce qui m'a motivé à dire « oui », à m'engager pour Sorens, est un

Humblement, mais de mon mieux, je veux m'inscrire dans cette dynamique participative.

Steve Progin

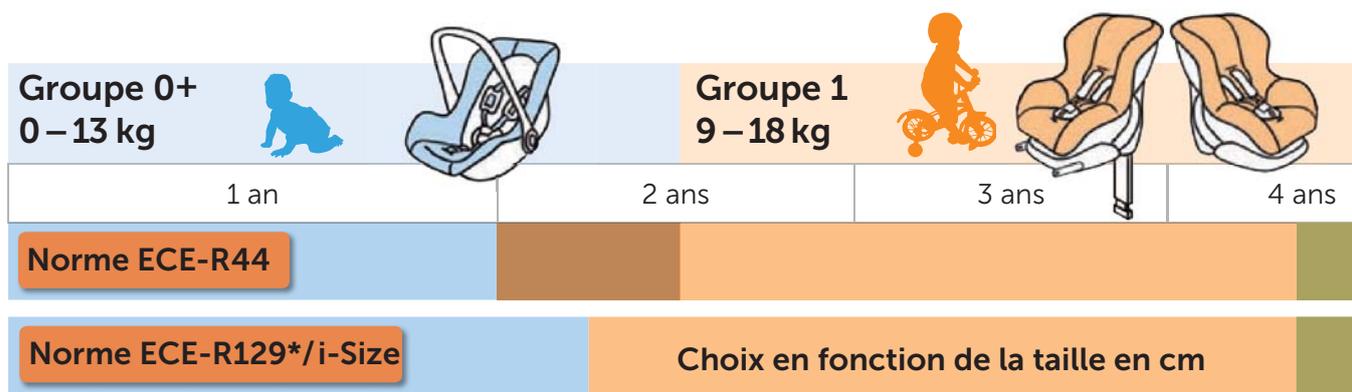
peu dans la même veine que ce qui m'a toujours fait vibrer dans le foot : jouer collectif et tout donner ! Participer activement au maintien, au développement de ce qui contribue au bien être, au bien vivre dans notre village et plus généralement dans notre région. C'est principalement cela qui suscite mon enthousiasme. Et puis, je sais déjà que les défis que nous aurons à relever au Conseil seront de nature complexe. Si nous sommes élus, si le collège dans son ensemble est élu, c'est pour représenter ses concitoyens et pour leur proposer des solutions à des problématiques très diverses. Cette perspective est un vrai stimulant pour ma soif d'apprendre de nouvelles choses, dans de nouveaux domaines.

Humblement, mais de mon mieux, je veux m'inscrire dans cette dynamique participative qui caractérise actuellement cette équipe. Cet exécutif que nous formons et qui m'a accueilli en son sein avec intérêt et ouverture, m'a aussi donné, d'emblée, l'envie de me mettre au travail. Enfin et c'est pour moi très important, je tiens encore ici à remercier, du fond du cœur, mon épouse Déborah qui a accepté et m'a même encouragé dans ce choix très engageant. Car, bien que cet investissement soit de ma seule volonté, de ma seule responsabilité aussi, il est bien clair que c'est toute ma famille qui commence déjà à en ressentir les effets chronophages.»

Propos recueillis pour Sorens Info, par Frédéric Portner

Bien attacher son enfant en voiture.

- Chaque année, près de 400 enfants ont un accident en voiture.
- Un enfant sur deux n'est pas attaché correctement en voiture. Un enfant sur 14 n'est même pas du tout attaché.
- En cas d'accident, le risque de blessures graves voire mortelles est 3 fois plus grand si l'enfant n'est pas transporté dans un siège d'enfant.



* Les sièges d'enfants conformes à la norme ECE-R129 doivent être orientés vers l'arrière jusqu'à ce que l'enfant ait 15 mois.

Les petits

- ✓ Monter toujours le siège coque **orienté vers l'arrière**.
- ✓ Ne jamais installer le siège coque à la place du passager avant quand l'airbag frontal est activé. Installer le siège aux **places arrière** du véhicule.
- ✓ Ne passer au groupe de sièges supérieur que lorsque la tête de l'enfant **dépasse de la coque**. Les sièges d'enfants conformes à la norme ECE-R129 doivent être orientés vers l'arrière jusqu'à ce que l'enfant ait 15 mois.



Les moyens

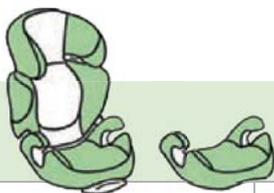
- ✓ **Fixer fermement le siège** pour enfant **au siège du véhicule** (attention aux montages trop lâches!).
- ✓ Siège pour enfant avec points d'ancrage Isofix (dispositif de fixation normalisé): vérifier si votre véhicule est homologué à l'aide de la **liste des modèles de véhicules valables pour le siège**.
- ✓ Ne passer au groupe de sièges supérieur que lorsque la tête de l'enfant **dépasse du siège**.



Vidéos avec
conseils
et plus d'infos
sur [www.sieges-
enfants.tcs.ch](http://www.sieges-enfants.tcs.ch)



Groupe 2/3 15 – 36 kg ou plus



5 ans

6 ans

7 ans

8 ans

9 ans

10 ans

11 ans

12 ans

Age ou moins de 150 cm

Les grands

- ✓ Les enfants jusqu'à 12 ans ou mesurant moins de 150 cm ont besoin d'un **rehausseur** de siège, de préférence **avec dossier** pour plus de confort et de sécurité.



Un simple rehausseur est autorisé mais ne protège pas en cas d'impact latéral.

- ✓ Veiller au guidage correct et à une **bonne tension de la ceinture**.
- ✓ Les places les plus sûres dans un véhicule sont les **places arrière**, y compris pour les plus grands enfants.

Important

- Sur les places munies d'une ceinture de sécurité à 3 points, les enfants mesurant moins de 150 cm doivent être attachés jusqu'à l'âge de 12 ans avec un dispositif de retenue pour enfant approprié (par ex. rehausseur de siège avec ou sans dossier) conformément à l'art. 3a OCR.
- Le siège pour enfant doit être conforme à la norme ECE R44/03 resp. 04 ou R129 (étiquette orange).
- Respecter les consignes d'utilisation du siège et les recommandations du constructeur automobile.
- Bien plaquer la ceinture au corps, faute de quoi l'enfant est moins bien protégé (enlever les manteaux d'hiver).

Les sièges pour enfants sont conçus pour sauver des vies – à condition d'être utilisés correctement!

Portrait - Marie-Prune Dalmaï



"Ce que je veux, c'est que mes dessins fassent sourire celles et ceux qui les regardent."

Marie-Prune Dalmaï

Les illustrations de Marie-Prune Dalmaï portent en elles quelque chose à la fois de très simple et de tout aussi rare : elles ont beau être toutes différentes, tant dans ce qu'elles représentent que par le contexte – ou arrière-plan – dépeint, elles n'en restent pas moins identifiables au premier coup d'œil.

Cette jeune et pétillante créatrice – diplômée de l'école d'arts visuels « Ceruleum » de Lausanne en 2008 – vit et se plaît à Sorens depuis bientôt quatre ans. Et c'est un véritable Univers qu'elle a imaginé, lequel s'est développé, coloré ou affirmé un peu plus avec la naissance de ses enfants. Un peu comme si elle avait voulu leur donner les codes couleurs d'un monde à aimer.

Par ailleurs, il se trouve que cet univers – **dans lequel le sourire est de rigueur** – rencontre un certain succès auprès d'une clientèle adulte.

Ainsi, il est tout à fait possible que vous ayez déjà croisé quelqu'un en ville avec, en bandoulière, un sac portant sur son flanc une illustration de Marie-Prune Dalmaï.

C'est par une forme de résonance, par un inconscient collectif – si tant est que cela existe – que ces images nous relient, nous reconnectent avec une part de l'enfant qui sommeille en chacun de nous. Mais comme il apparaît communément plus aisé à la gent

féminine d'assumer cette part intrinsèque et sensible, c'est – avant tout – à des femmes et pour des femmes que les produits dérivés de ces illustrations sont adressés.

Marie-Prune Dalmaï se retrouve aujourd'hui à la tête d'une véritable petite entreprise – un atelier de création et de cours de dessins – dont la production et les prestations constituent à la fois sa principale occupation professionnelle et sa principale source de revenus. Pour un besoin de distinction entre sa sphère personnelle et professionnelle, elle ne signe désormais plus ses créations de son prénom mais du nom dont elle a baptisé son atelier et avec lequel il est encore question de sourire, à savoir : « Smylyn Creations ».

Pour Sorens info,
Frédéric Portner



Son atelier, avec lequel il est encore question de sourire, elle l'a baptisé : « Smylyn Creations ».

Pour plus d'informations sur les illustrations, sur les produits dérivés, etc., un site internet présente cet atelier par le menu et le détail :

<https://www.smylyncreations.com>

Daphné Widmer
Joëlle Cretin
Camille Cipolla
Marie-Prune Dalmaï
Sarah Fragnière
Natacha Pasquier
Lea Rey

Marché de Noël artisanal

7 décembre 2019 10h-19h
8 décembre 2019 10h-17h

Au Restaurant de l'Union
1642 Sorens

Au mois de décembre prochain se déroulera, pour la quatrième année consécutive, un petit Marché de Noël au sein duquel **Marie-Prune Dalmaï** exposera ses œuvres en compagnie de deux autres créatrices qui sont aussi de Sorens : **Daphné Widmer** et **Sarah Fragnière**.

Toutes trois, parmi d'autres exposantes encore, vous y attendront avec le pied ferme, le vin chaud et surtout – le plus important – avec le sourire !

2021 en ligne de mire pour la société de tir de Sorens



Après la journée de tir de clôture qui s'est déroulée ce samedi 7 septembre, l'actuel président du club, M. Jean-Louis Rossier, s'est fait un devoir de poursuivre, comme chaque année, la convivialité du club autour d'un verre en compagnie des quelques tireurs de la journée.

La conformité aux règles de sécurité ne fait l'objet d'aucun compromis.

LA CONVIVIALITÉ ET LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Car, selon lui, une société de tir, c'est avant tout une bande de copains qui se retrouvent dans la bonne humeur, et si l'esprit de compétition a cours durant les sessions de tir, la solidarité est une valeur qui prendra toujours le pas sur les objectifs de résultats. M. Michel Bard, caissier et homme à tout faire du comité, abonde dans ce sens.

En effet, les statistiques tendent à démontrer le très bon état d'esprit qui règne parmi les tireurs : le tir cantonal fribourgeois, avec plus de 7200 participants annuels, très peu d'encadrement nécessaire et jamais aucun incident recensé en est le meilleur exemple. Et ce parce que si le tutoiement est de rigueur quelle que soit l'ancienneté des tireurs, la conformité aux règles de sécurité ne fait l'objet d'aucun compromis.

La société de tir de Sorens en chiffres

- Fondée en 1901
- L'actuel stand de tir installé en 1907
- De 60 à 65 membres selon les années
- Environ 5% de tireuses
- Actuellement 14 jeunes tireurs (15-20 ans)
- Environ 35 séances de tir annuelles
- De 15'000 à 20'000 cartouches tirées par an
- 1 concours intersociétés par an réunissant 6 sociétés de tir de la région



De gauche à droite :
un mousqueton K31, un Fass 57
et un Fass 90

**Sérénité
intérieure et
contrôle de soi
sont nécessaires
aux bons
résultats**

UNE FORME DE MÉDITATION

Si les tireurs sont des gens calmes, c'est parce que leur discipline ne se pratique que dans un état de sérénité intérieure et de contrôle de soi nécessaires aux bons résultats. Cela tord le cou aux préjugés présentant le maniement des armes comme une activité violente, malgré la vocation première des armes, inventées pour être létales.

Le tir se conçoit tout à fait hors de ce contexte, puisque, par exemple, très peu de tireurs sont par ailleurs chasseurs et ces deux activités n'ont traditionnellement aucun lien. Le tir à 300 mètres n'a donc pas vocation à viser des cibles mouvantes, et n'existe que pour lui-même et les capacités de concentration qu'il accroît chez celui ou celle qui le pratique.

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS ESSAYER AU TIR À 300 MÈTRES

Le tir à 300 mètres se pratique à choix avec un mousqueton, une carabine ou un Fass de l'armée suisse, modèle 90 ou modèle 57. Les sessions de tir ne dépassent jamais 2 heures, et se déroulent généralement de 18h30 à 20h30 le mercredi ou de 14h30 à 16h30 le samedi, en saison (de début avril à mi-septembre.)

Le comité se tient à votre disposition pour une séance d'essai et prête tout le matériel nécessaire.



MM. Bard, Rossier et 2 membres
de la société après le tir de clôture

EXIGENCES DE DÉPOLLUTION

Conformément à la législation en vigueur, la ciblerie du stand de Sorens devra être équipée de récupérateurs de balles pour la saison de tir 2021, ceci afin de bénéficier du droit aux subventions pour l'assainissement futur de la butte.

Ces infrastructures appartenant à la commune de Sorens et le coût de ces travaux n'étant pas négligeables, le président ne le cache pas : les décisions des prochaines assemblées communales seront déterminantes pour la pérennité de la société de tir.

Pour Sorens Info,
Marylin Stellini



Il ne faut pas baisser les bras, il faut travailler...

Nicolas Bard

Pour cet article, je ne suis pas parti bien loin dans le village, je suis resté dans la maison familiale, dans la chambre d'à-côté, celle de Nicolas Bard mon frère.

Il est pour moi l'exemple parfait de la phrase «*il ne faut jamais baisser les bras*».

Il a toujours été le plus petit cycliste de sa catégorie, celui qui gardait toujours le plaisir malgré qu'il n'était pas toujours devant. Ce plaisir-là, il a très bien fait de le garder, car au bout d'un certain temps sur les courses de VTT, il a découvert une nouvelle forme de cyclisme «le cyclo-cross».

Le cyclo-cross est un sport très dynamique avec des dévers, des talus, des traversées de « bacs à sable », des sauts par-dessus des planches (bunny-up comme on les appelle). Tout ça sur un vélo de course équipé de pneus cross. Ce sport se complète très bien avec le VTT puisqu'il est très physique et la saison commence en septembre et finit en mars, pile poil durant la pause hivernale du fameux VTT. Au travers de son idole Mathieu Van Der Poel (champion d'Europe de cyclo-cross et de VTT, vice-champion du monde de VTT), la nouvelle légende vivante du cyclisme, Nicolas a su trouver son domaine de prédilection et il est parvenu à se démarquer de ses adversaires qui le battaient toujours avant sur les circuits de mountain bike. En pratiquant ce sport, il a pu dévoiler cette motivation qui grandissait en lui. Depuis 2 ans maintenant, Nico est suivi par un entraîneur et nutritionniste pour réussir au mieux dans les compétitions. Son ambition pour ce sport est devenue tellement grande que cela l'a



aidé pour le VTT. L'hiver passé, il a remporté dans sa nouvelle catégorie le titre de Champion Fribourgeois de cyclo-cross. Cet été, de retour sur le VTT et le vélo de route, il se classe à la deuxième place des championnats Fribourgeois de contre-la-montre sur route.

La réussite n'est pas apparue par hasard. En effet, Nicolas a su travailler le plus possible sur le vélo tout en faisant son apprentissage à la perfection, puisqu'il a terminé premier fribourgeois (au travail aussi !) des mécaniciens sur vélo. Un métier qui demande beaucoup d'efforts physiques et de concentration. Cela n'a donc pas été facile d'aligner les journées de boulot et, quand il était temps de rentrer à la maison, d'enfourcher le vélo dans la nuit et parfois même sous la pluie durant une à deux heures.

Ce métier ne se complète pourtant pas très bien avec une carrière sportive car Nicolas devait travailler le samedi, un horaire qui l'obligeait à renoncer à certaines courses. Mais il a réussi à surmonter cet obstacle à merveille, ce qui lui laisse beaucoup d'espoir pour l'année prochaine, puisqu'il va étudier une année ce qui lui permettra de s'entraîner davantage. Je lui souhaite le meilleur pour cette nouvelle saison de cyclo-cross.

Pour Sorens Info,
Julien Bard



Si vous souhaitez l'encourager lors d'une course tout près d'ici ou simplement venir vous amuser sur le vélo en équipe de deux, rendez-vous le 12 octobre 2019 à Corbières pour la course ludique « ride for life » en faveur des familles d'enfants atteints du cancer.



Revue Chat-tirique

La Revue Chat-tirique



Des Chats écr-hachés

Un chasseur sachant chasser sans ses six chiens est un bon chasseur...

M. Chauchon-Auxpommès, de chon prénom Apfelchtrudel, est né à Chorens en mille neu-chent quarante-trois et a fini pomme avec le Bourg chur le trottoir !

Chat vie durant, qui ne fut pas de la tarte, il a caché chat vrai nature chou une carapache vérolée, mais crouchtillante. Che fut un homme dur, chertes, mais tendrement bon à l'intérieur.

Chat femme – Cornette, née Boudin – vous le confirmera par le menu: « Avant d'être trançhformé en purée de pommes, mon mari était un homme craquant, une bonne pâte, un vrai trognon que ché fini par ramacher à la chtite cuillère... »

Faut dire que mardi dernier, il a eu un pépin le Chauchon-Auxpommès. Il chè comme vidé de chat chubstance chur la Rte Prinçhiple. Après avoir été renverché, é-crashé, répandu !

Chè une Cacheot 305 – golden métallijée et bien déchidée à ne pas faire de quartché à 30 km/h – qui l'a déchauté le Chauchon ! À une heure où tous les chats chont gris ; mais même dans le noir chétait pas beau à voir !

Paix à chon Âme, la chaire est tendre et Pomme de garde !

Pour Sorens Info : « La Griffè »
(égratinée par Frédéric Portner)

FC Gumefens-Sorens

GUMEFENS
SORENS



Chers Parents,

Votre enfant aime jouer, être en compagnie d'autres enfants, il a envie de bouger, se faire plaisir, alors pourquoi pas l'inscrire à l'école de foot !

Pour qui : filles et garçons nés en 2013 – (2014 si très motivé) pour la saison 2019-2020

Période : septembre à fin octobre 2019 & avril à fin juin 2020

Quand et où : le jeudi de 17h45 à 19h00 au terrain de foot à Gumefens

Tenue : baskets (pour le début), habits de sport et 1 gourde

Personne de contact : Steve Rolle => as.rolle@bluewin.ch – 078/676.08.38

Votre enfant a la possibilité de venir 2 à 3 fois à l'entraînement pour se rendre compte et ensuite vous pourrez confirmer son inscription !!!

Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter M. Steve Rolle.

**Le foot est une belle école de vie où l'amitié,
le partage et l'entraide s'apprennent en jouant !**

La Tour du Gibloux

Sa flèche culmine à
118 mètres de haut



La Tour du Gibloux

Repère géographique infaillible ou tour de guet des temps modernes, elle trône sur le Mont Gibloux tel le sceptre d'une autorité technologique, tel un titanesque flambeau Olympien qu'une fourmilière d'hommes a planté là, en plein milieu de la Suisse Occidentale. Simple relais radiophonique à ses débuts, elle nous relie désormais avec le ciel, avec les hautes sphères au gré d'une batterie de satellites et autant de savoirs techniques qui, pour beaucoup, nous dépassent, nous avalisent.

Du haut de ses 33 ans

Pour mémoire, sa construction remonte à 1986. Elle est le fruit d'un concours d'architecture organisé deux ans plus tôt par son maître d'ouvrage – les PTT d'alors – et remporté par l'Atelier A3 de Bulle. Sa flèche, qui culmine à 118 mètres de haut, clignote en rouge toutes

les nuits et souvent les enfants – en bons petits philosophes qu'ils sont – viennent à demander, en prélude à beaucoup d'autres questions : mais pourquoi ?

Pour ceux qui ne le savent plus ou pas encore, une partie de cette tour est accessible au public. Plus précisément, le 1er balcon – 37 m plus haut que le plancher des chevreaux – est libre d'accès d'avril à octobre, en principe chaque année. Durant les mois d'hiver son ascension est fermée au public, en prévention des risques liés aux chutes de la glace qui s'accumule sur la structure de l'ouvrage.

Une vue à couper le souffle

Par temps clair le panorama, depuis cette terrasse ouverte à tous les vents, est tout simplement somptueux. À voir de ses yeux les effets de poussées de la plaque tectonique africaine, avec les stigmates du crash apocalyptique sur les Alpes, la dépression qui caractérise le Seeland et le plissé



Une partie de cette tour
est accessible au public

en accordéon au niveau du Jura, on se rend mieux compte des puissances qui régissent notre planète bleue et ce pas plus loin que depuis les hauteurs de "notre" verte Gruyère. Voir venir – de loin – un orage d'été depuis ce promontoire est là encore une expérience fantastique, qui donne toute sa force au message géologique et aussi climatique du Georama Gibloux.

Le Georama de la Tour du Gibloux

C'est en 2003, alors que l'avenir de la Tour du Gibloux devient incertain – la transition technologique vers le tout numérique ayant rendu son équipement obsolète – qu'une équipe du département des Géosciences et Géologie de l'Université de Fribourg a imaginé et conçu un sentier

didactique très vertical, le long des 200 marches à gravir jusqu'à la plate-forme. À chaque palier de cette ascension, placées là comme pour légitimer que nous reprenions notre souffle, des pancartes informatives retracent la création de l'Univers – du Big Bang à nos jours – en passant par l'apparition de la vie sur Terre et les différentes transformations géologiques qui ont façonné le paysage de notre région.

Bonne balade et (re)visite !

Pour Sorens Info, Frédéric Portner

L'aventure de l'Univers de la Terre et de la Vie
Das Abenteuer des Universums der Erde und des Lebens

GEO rama GIBLOUX

La place de la Suisse et du canton de Fribourg dans cette aventure
Die Stellung der Schweiz und des Kantons Freiburg in diesem Abenteuer

OUVERTURE / ÖFFNUNG
Avril - Octobre

14.06.2003

Conception et réalisation/Konzeption und Umsetzung:
 collectif d'auteurs sous la direction de Charles Zrennerwagge,
 Jean-Pierre Boger, Gertraud Rauter, Dépt. Géosciences-Géologie,
 Université de Fribourg

Sur la terrasse: panoramas géologiques, cycle et gestion de l'eau, dangers naturels et changements climatiques, histoire des Alpes, forêts, pétrole, géotopes

Auf der Terrasse: Geologische Panoramen, Wasserkreislauf und Wasserwirtschaft, Naturgefahren und Klimaänderungen, Geschichte der Alpen, Wälder, Erdöl, Geotope

Le long des escaliers: la remontée dans le temps, du Big Bang à aujourd'hui (histoire de la Vie, dinosaures, évolution de l'homme, glacières, archéologie)

Entlang der Treppe: Zeitgeschichte vom Big Bang bis heute (Geschichte des Lebens, Dinosaurier, Entwicklung des Menschen, Jagdkontroversen, Archäologie)

Contributions scientifiques / Wissenschaftliche Beiträge von:
 Dépt. Géosciences, Université de Fribourg (Géographie & Géologie),
 Dépt. Physique, Université de Fribourg,
 Ettablissement cantonal d'assurance des salaires,
 Entreprises électriques fribourgeoises,
 Office fédéral des eaux et de la géologie

Services cantonaux: d'archéologie, des eaux et aménagements, de l'aménagement du territoire et des constructions, de l'environnement, des forêts et de la faune

Au bas de la Tour: Introduction à l'histoire de la Terre, du Climat et de la Vie

In unterem Teil des Turms: Einführung in die Geschichte des Universums, der Erde, des Klimas und des Lebens

4 piliers de l'économie fribourgeoise / 4 Pfeiler der Freiburger Wirtschaft

Logos: BCF, FKB, SGP, PAV, tpf, swisscom, expo:vision

Entente intercommunale "Tour du Gibloux"

La Tour Swisscom est ouverte au public d'avril à octobre. L'accès à la Tour se fait à pied. Depuis les parkings (voir plan), environ 3/4 d'heure de marche. L'accès à la terrasse publique (37m au-dessus du sol) se fait par un escalier extérieur. Les panneaux illustrés sont exposés en plein air. Des vents relativement forts peuvent souffler dans ce secteur.

Der Turm Swisscom steht von April bis Oktober dem Publikum offen. Der Turm ist nur zu Fuss zugänglich und von den Parkplätzen (siehe Plan) in ca. eine 3/4 Stunde erreichbar. Auf die öffentliche Terrasse (37m über dem Boden) gelangt man über eine Aussenstuppe. Die illustrierten Tafeln sind im Freien ausgestellt. Der Wind kann in diesem Sektor relativ stark sein.

Qu'est-ce qu'un géotope? Was ist ein Geotop?

Lothar, les glissements de terrains, les inondations: pourquoi? Lothar, Rutschungen, Überschwemmungen: warum?

Faut-il avoir peur des changements climatiques et des tremblements de terre? Soll man vor Klimaänderungen und Erdbeben Angst haben?

Trouvera-t-on du pétrole en Suisse? Wird man in der Schweiz Erdöl entdecken?

Les dinosaures ont-ils vécu en Suisse? Haben Dinosaurier in der Schweiz gelebt?

La forêt, à quoi ça sert? Der Wald, wozu dient er?

Comment la terre s'est-elle formée? Wie ist die Erde entstanden?

Pourquoi y a-t-il des montagnes? Warum gibt es Berge?

Quelles roches ont été utilisées pour la cathédrale de Fribourg? Welche Gesteine wurden für den Bau der Freiburger Kathedrale verwendet?

Comment la vie a-t-elle évolué? Wie hat sich das Leben entwickelt?

Le flysch et la molasse, c'est quoi? Flysch und Molasse, was ist das?

Plan: LE CHÂTELAU, GIBLOUX, CHENTRE LA FORÊT, A17, SURENNE, Fribourg, DELA, SURENNE, Fribourg, A17, SURENNE, Fribourg

Un(e) guide français et allemand disponible en français et en allemand, CHF 10.-
 Commande / Bestellung: Université de Fribourg, Dépt. Géosciences-Géologie, 1300 Fribourg

Société de jeunesse



35ème Rencontre des Jeunes Gruériennes

La Jeunesse de Sorens s'est rendue les 4-5 et 6 juillet à La Roche afin de défendre les couleurs du village. La Joyeuse avait comme thème « Las Vegas », ville américaine où les roulettes ne cessent

de tourner et où le luxe amène bon nombre de stars.

Durant ce week-end fort en émotions, les membres se sont vus remporter la 3ème place au classement des costumes. **La Jeunesse remercie les chefs costumes, Amélie Sturny et Elise Ropraz** pour tout leur travail qui fut récompensé comme il se devait.

Au classement du char, les jeunes se sont vus octroyer la 10ème place. **Bravo aux chefs char Philippe Duarte, Thibaud Dewarrat, Léo Pasquier et Zacchari Pasquier** pour le temps précieux consacré à l'édification du casino !

Malgré l'annulation des jeux le samedi suite à une grosse tempête, la jeunesse a pu pour-

suivre les joutes durant la journée du dimanche. C'est à la 14ème place que termine la jeunesse lors de cette 35ème Rencontre des Jeunes Gruériennes à la Roche.

Nous remercions toutes les personnes ayant bravé la pluie et le beau temps pour venir nous soutenir lors du cortège et lors de nos jeux !

Un grand merci

également aux personnes présentes le 28 juin lors de l'inauguration de notre local ainsi que la présentation de notre char. Ce fut un moment convivial et très apprécié par les membres de la Joyeuse !

Pour la Jeunesse de Sorens,
Angèle Ropraz

La Joyeuse avait choisi le thème «Las Végas»...



... et a terminé à la 3ème place au classement des costumes

Ouvert le dimanche matin

Boucherie Charcuterie Traiteur

La Chaumière

Jean-Marc Maillard

1642 SORENS - 026 915 27 29

Chez Georges
commerce de vins

Georges Vonlanthen
Villarvasaux 25
1643 Gumefens



079/606.05.07

chezgeorges@bluewin.ch

Brasserie Party 27-28 septembre 2019

En ce début d'automne, la Brasserie Party revient avec une toute nouvelle édition. Nous vous attendons nombreux vendredi soir dès 19h00 pour un apéro villageois animé par le Brasserie Band, suivi de notre fameux souper bavarois remis au goût du jour. Au menu, vous aurez l'occasion de savourer une choucroute garnie alors n'attendez plus et inscrivez-vous au **079 736 15 00**.

Samedi dès 09h30, venez vous mesurer à d'autres équipes à nos joutes bavaoises. Enfants, jeunes, parents... tous sont attendus ! (Inscription au **079 736 15 00**). Après la remise des prix, la soirée suivra son cours dans une ambiance festive avec l'ouverture des bars.

La jeunesse de Sorens se réjouit de vous accueillir nombreux à la halle polyvalente pour un week-end réjouissant, égayant les froideurs automnales !

Nous nous excusons d'ores et déjà auprès des riverrains pour le bruit et les dérangements occasionnés lors de la fête.

Pour la jeunesse de Sorens, Camille Villos



Vendredi dès 19h00

Apéro villageois animé
par le Brasserie Band

Souper bavarois Choucroute garnie
à Fr. 30.-
Inscription au **079 736 15 00**
Soirée années 80

Samedi dès 09h30

Joutes bavaoises
Equipes : 2 à 4 pers.
Inscription au **079 736 15 00**

Dès 11h00, apéro villageois animé
par l'Echo des Jorettes
Soirée jeunesses



Stéphane Missana

Travaux en peinture & plâtrerie
Papier-peint - parquet & moquette

Tél 026 915 11 02 Mobile 079 224 16 10

www.missana.ch info@missana.ch



Venez danser, bouger

Le cours associe mouvement cardio-training,
renforcement musculaires, stretching et relaxation.

Sorens : Lundi 20h00 à 21h00

Riaz : Jeudi 8h30 à 9h30

Info : Marie-Thérèse Ropraz 079/638.15.38

Patricia, parce que la vie est précieuse...

**Faire d'une
épreuve person-
nelle, un projet de
vie.**

En quittant Patricia, je me suis dit « quelle chance j'ai eu de la rencontrer ». En effet ce n'est pas tous les jours que je rencontre une femme avec une telle énergie et une telle force intérieure.

Originaire du Jura, Patricia s'installe au calme à Sorens en 2011 avec son compagnon Philippe Collet, qui est aussi le papa de son dernier fils Valentin, 17 ans. Elle a deux autres enfants, Florian et Tiffany, aujourd'hui adultes. Patricia a incontestablement l'énergie de l'entrepreneuse. Elle transforme en 2012 une activité à domicile d'onglerie en un salon Akyado d'esthétique installé à Bulle pendant 5 ans. Vous vous rappelez sans doute l'accueillante vitrine de cet institut qui était installé en bas de la rue de Vevey.

Patricia est par ailleurs une passionnée au service de la beauté des femmes. Touchée par un cancer du sein en 2017, c'est au cœur de la maladie que sa passion va encore grandir mais surtout prendre tout son sens. Le dur chemin thérapeutique pour lutter contre la maladie et les effets secondaires des traitements malmènent le corps. Des hyper-sensibilités cutanée et olfactive apparaissent, rendant impossible l'utilisation des produits cosmétiques qu'elle a l'habitude d'utiliser.



Patricia (à droite) et l'équipe de l'institut ArchAnge

Durant cette période elle découvre, « un peu comme une spectatrice » dit-elle, le monde de la maladie, des soignants et des croyances qu'ils peuvent avoir. Pour nombre d'entre eux, une femme atteinte du cancer doit, le temps des traitements, renoncer à sa féminité : les cheveux, les cils tombent, la peau se dessèche très fortement, la bouche devient tellement sensible qu'il est presque impossible de se laver les dents, ...

Dotée d'une incroyable force de caractère, Patricia refuse de laisser tomber sa propre féminité et de se laisser définir par les médecins. Elle croit en la femme belle aussi dans la maladie, quoiqu'en disent les médecins.

Mais comment réussir à garder la foi dans sa passion de la beauté au féminin en traversant une telle expérience de vie et face à des médecins qui sourient doucement devant sa conviction ? Sa résilience et sa ténacité elle la trouve dans son moteur que sont ses enfants et son institut. Rester debout pour que le poids de la maladie soit le moins envahissant possible pour ses proches, pour que la vie « normale » continue au mieux son cours.

Ainsi, elle se met en recherche de produits cosmétiques adaptés à la femme touchée par le cancer. Elle fait un triste constat : il existe de très nombreux laboratoires cosmétiques mais pas un seul ne propose des produits pensés pour les femmes atteintes d'un cancer. Pas un seul sauf un. C'est le laboratoire français CCI production qu'elle découvre en 2018 alors qu'il sort la première gamme de produits de beauté et d'hygiène destinés aux femmes touchées par la maladie : les produits Ozalys correspondent à ce que Patricia cherchait depuis de longs mois.

« Ozalys c'est ma récompense. Je suis restée sur Terre pour ça »

En découvrant ces produits, c'est une vraie résonance qui se produit entre l'histoire de Patricia et l'histoire d'Isabelle Guyomarch, la fondatrice du laboratoire. Une telle synchronicité n'est pas là par hasard. L'épreuve difficile de

Portrait - Patricia Cottier

la maladie se transforme rapidement en un projet riche de sens. Pour Patricia « Ozalys c'est ma récompense. Je suis restée sur Terre pour ça ». Aider les femmes à rester et se sentir belles pour ne pas avoir à renoncer à leur féminité au cours de la maladie.

Patricia a donc enfilé de nouveau sa casquette d'entrepreneure pour passer toutes les étapes du développement de son activité. Création du nouvel institut ArchAnge à Bulle (que je vous recommande vivement), faire rentrer la marque en Suisse et obtenir un numéro auprès de santé Suisse, créer une structure pour distribuer les produits en Suisse, suivre un cours d'entrepreneuriat, ... Bref vous l'avez compris elle a de l'énergie et de la motivation à revendre.

Pour Sorens Info
Gaëlle Grand-Clément



Patricia Cottier
Institut ArchAnge
www.archange.ch
Tel : 079 749 31 14



Patricia vous offre ce bon cadeau d'une valeur de CHF 15.- à l'institut ArchAnge



Mapei



pour la bonne cause

La société MAPEI SUISSE SA tient à vous remercier vivement d'être venus en grand nombre le 29 juin 2019 à notre Journée Portes Ouvertes sous un soleil de plomb. La somme totale collectée à l'issue de la tombola et de la vente aux enchères de statues a été complétée par un don de la société MAPEI pour obtenir CHF 6000.-. Ce montant a été reversé à parts égales à l'Association St-Camille de Marly, à la Fondation Théodora et à la fondation Greenhope. Un grand merci aux généreux donateurs !



6'000 francs : le montant reversé par Mapei

Remise du chèque à l'Association St-Camille de Marly :
M. Dellasanta, Directeur Marketing de Mapei Suisse et M. Chassot, Directeur de l'Association St-Camille

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2 / Case postale / 1701 Fribourg / T 026 426 02 66 / F 026 426 02 88 /
info@liguessante-fr.ch / www.liguessante-fr.ch / www.gesundheitsligen-fr.ch / CCP 17-359720-8 /



les Ligues de santé
du canton de Fribourg
die Gesundheitsligen
des Kantons Freiburg

Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans les lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer-le-Lac, Guin, Tavel et Morat.



Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches
- Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique

026 426 02 90 – info@liquecancer-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch



Dépistage du cancer Fribourg

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soins palliatifs spécialisés
- Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave
- Formation de professionnels et de bénévoles

026 426 00 00 – voltigo@liguessante-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch



diabètefribourg

- Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes
- Soins spécifiques de pieds de diabétiques
- Consultations diététiques
- Vente de matériel
- Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Consultations infirmières, conseils et soutien psychosocial pour les personnes souffrant de maladies respiratoires
- Location et vente d'appareils respiratoires
- Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liquepulmonaire-fr.ch – www.liquepulmonaire-fr.ch



PEPS Fribourg – Prévention et promotion de la santé

- CIPRET : Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention
- Santé en entreprise : prévention et promotion de la santé sur le lieu de travail
- Activités de promotion de la santé et de prévention des maladies respiratoires, cancer et diabète

026 425 54 10 – info@peps.ch – www.peps-fr.ch

05.09.2019

Le coin du patois

La Fitha di Venyolan.

Du le dji-j'è-vouète juyè tanty'è ou dji dou mi d'ou, Vevey l'a yu on mache dè mondo dèfelao dans lè ruvè.

Lè chpèktaokle chè chon bin dèroulao è lè vithirè ihran pyin dè balè kolà. Lè lumyère ihran mèrvèyeujè, po to dre on momin dè tota byoutao.

La fitha dè tota na vela, dè tota na kotse, ke l'a intèrèchi tot'on payi è mimamin delè dè nothré frontèrè.

Friboua ihrè bin rèprèjintao avu chon rechtoran, chon lyo'bar è totè chè j'animachion, chin oubuyo lè j'èthraobyto to pri dè la kotse di fribordzè.

Ti lè dèvelné, di menèthré è di tsantèri l'an animao la kotse di fribordzè, nou-thron ka mixte dè Chorin l'a tsantao le devindro vint'è-dou dè juyè è l'a mimamin pachao a la tèlèvijyon a l'émichion «Casch» dou delon dji-j'è nà d'ou.

Le tsan «Lè j'armayi di Kolonbètè» l'è j'ou tsantao pa ondzè tsantèri, a la piahe d'on tsan-cholè. Kotyè tsantèri dè la kotse chon j'ou rèhi po tsantao chi farmo bi tsan. Fèlichitachion a hou tsantèri è a José Remanin, fraorè dou règrètao Bernard.

Tchin dzouyo è tchinta rèbuya, kan lè vatsè y intron din l'arèna avu lou chenayè è lou hyotsètè, bravô a ti hou j'armayi è y dzin dè Chorin : Francis Remanin, Henri è Donatien Clément, Grégoire Raboud è cha miya Laurence, la fremiya tsantèride.

Inke la fitha l'è fournète.

Rankao di vint-an, po hou ke cheron inko d'atake.

Dèni a Léon dè Potson.

La fête des Vignerons.

Depuis le 18 juillet jusqu'au 10 août, Vevey a vu beaucoup de monde défilé dans ses rues.



Les spectacles se sont bien déroulés et les costumes étaient pleins de belles couleurs. Les lumières étaient merveilleuses, pour tout dire un moment de toute beauté.

La fête de toute une ville, de toute une région, qui a intéressé tout un pays et même au-delà de nos frontières.

Fribourg était bien représenté avec son rechtoran, son lyo'bar et toutes ses animations, sans oublier les écuries tout près du coin fribourgeois.

Tous les soirs, des musiciens et des chanteurs ont animé le coin des fribourgeois, notre chœur-mixte de Sorens a chanté le vendredi 22 juillet et a

même passé à la télévision à l'émission «Casch» du lundi 19 août.

Le chant «Les armaillis des Colombettes» a été chanté par onze chanteurs au lieu d'un soliste. Quelques chanteurs du coin ont été choisis pour chanter ce très beau chant. Félicitations à ces chanteurs et à José Romanens, frère du regretté Bernard.

Quelle joie et quelle émotion, quand les vaches rentrent dans l'arène avec leurs chenailles et leurs clochettes, bravo à tous ces armaillis et aux gens de Sorens : Francis Romanens, Henri et Donatien Clément, Grégoire Raboud et son amie Laurence, la fourmi chanteuse.

Voilà la fête est finie.

Rendez-vous dans vingt ans, pour ceux qui seront encore d'attaque.

Denis à Léon de Potson.

La Poche à Livres



Avant l'été et comme chaque année, les écoliers de 2ème Harmos ont bénéficié d'une visite à la librairie du Vieux Comté de Bulle.

Ce sont les 6 et 13 juin que nous avons accompagné ces joyeuses troupes à la recherche d'un livre pour affirmer encore une fois que la lecture et la découverte d'un livre est une grande joie.



Buchstart
Né pour lire
Nati per leggere
Naschi per leger

Cet automne, Hélène aura le plaisir d'accueillir les enfants et les parents les samedis 12 octobre et 7 décembre 2019, de 9h30 à 10h30 pour une animation «Né pour lire».

Vous trouvez toutes les informations utiles sur : lapochealivres.blogspot.com

Pour le comité de la Poche à Livres,
Florence Maillard



Vous souhaitez faire découvrir la musique à votre enfant ? Inscrivez le à l'

Ecole de Musique

Ouverte à tous les enfants dès la 3H



1 cours de 45 minutes chaque semaine (sauf en période de vacances)

Inscriptions et renseignements : Victor Ropraz au 079 225 92 17

Vous ne connaissez pas la Société de Musique de Sorens ?

Alors venez découvrir nos musiciens et faire la fête lors de notre

Soirée d'Halloween !

Pour petits et grands, dès 18h, le jeudi 31 octobre 2019 à la halle polyvalente.



Photo prise lors de la 1ère édition, le 31 octobre 2018.

Photo mystère



Vous est-il arrivé de croiser ces paisibles habitants lors d'une de vos balades dans notre magnifique contrée ? Si c'est le cas, nous vous invitons à nous en indiquer l'emplacement d'ici au **15 octobre** prochain.

Votre réponse est attendue au bureau communal ou par mail à notre adresse :
commune@sorens.ch

Résultat du n° 104 : Maude Romanens a reconnu le petit pont qui enjambe le Gérigno, aux abords de la STEP. Elle est invitée à venir retirer son gain de fr. 20.- à l'administration communale.

Mémento

Secrétariat communal	026 915 90 23
Contrôle des habitants	026 915 90 20
Caisse communale	026 915 90 21
Urgence eau potable	026 552 51 32

Horaires d'ouverture

Administration communale

Mardi	8h30 - 11h30 / 14h00 - 18h00
Jeudi	8h30 - 11h30 / 14h00 - 17h00

Déchetterie

Mercredi	15h30 - 18h30
Samedi	9h30 - 12h00 / 13h30 - 15h30

Date à retenir

Jeudi 31 octobre 2019	Concert d'Halloween Fanfare de Sorens
-----------------------	--

